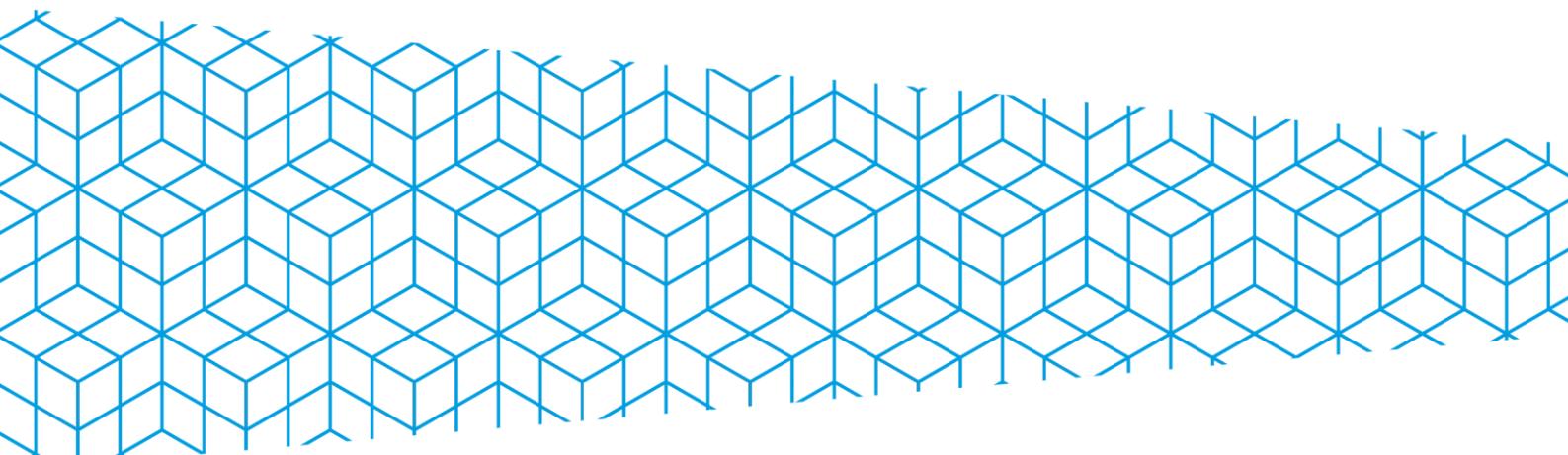


# **Synthèse bilan à mi-parcours**

Collège Droit Science Politique Économies Gestion



## 1. Informations relatives au collège ou institut

**Nom du collège ou de l'institut : Collège Droit Science Politique Économie Gestion**

**Rédacteur(s) : André Meunié et Camille Horsey**

**Nombre de mentions retenues pour le bilan :**

Licences générales : 3

Licences professionnelles (hors BUT) : 9

Masters : 29

Autres : Capacité en droit

**Total : 42**

## 2. Thématique 1 – Réussite étudiante et professionnalisation

### 2.1. Données quantitatives (par type de diplôme)

Évolution des effectifs  
Réussite académique  
Devenir des diplômés

		2022-23			2023-2024			2024-2025		
		Total	Min	Max	Total	Min	Max	Total	Min	Max
Effectifs Licence générale	7598				7445			7774		
Effectifs Licence professionnelle	229				178			193		
Effectifs Master	3071				3289			3385		
<b>Part des étudiants ayant validé tous les ECTS des enseignements auxquels ils sont inscrits dans la 1ère année du cycle</b>										
Licence générale	35,7%	30%	40,2%	34,1%	25,5%	39,7%				
Master	86,2%	44,8%	100%	85,3%	55,1%	100%				
<b>Part des étudiants ayant validé tous les ECTS des enseignements auxquels ils sont inscrits dans la 2e année du cycle</b>										
Licence générale	59,5%	55,7%	80%	68,5%	63,6%	78,8%				
Master	87,5%	70,8%	100%	85,9%	67,7%	100%				
<b>Part des étudiants ayant validé tous les ECTS des enseignements auxquels ils sont inscrits dans la 3e année du cycle</b>										
Licence générale	74,2%	68,2%	92,7%	75,5%	70,2%	87,1%				
Licence professionnelle	90%	81,6%	100%	93,8%	75,0%	100%				
<b>Taux de poursuite d'études dans un niveau supérieur à l'UB et hors UB</b>										
Licence générale	77,8%	63,3%	81%							
Licence professionnelle	7,8%	0%	12,5%							
Master	3,1%	0%	11,8%							
<b>Taux d'insertion professionnelle à 30 mois pour les promos 2019-20 et 2020-21 (pour diplômés ne poursuivant pas d'étude)</b>										
Licence professionnelle	94,2%	88,2%	100%	93,3%	82,4%	100%				
Master	93,3%	75,0%	100%	92,6%	71,4%	100%				

**2.2. Quelle analyse pouvez-vous faire des données du tableau précédent à l'échelle de votre collège ou institut de formation ? Quelle analyse faites-vous de la réussite étudiante et de la professionnalisation au niveau formation et au niveau de l'offre de formation globale de votre structure ? (30 lignes).**

---

**Attractivité** : A l'échelle du collège, les licences générales sont de plus en plus attractives (8175 inscrits pour la rentrée 2025) malgré le léger creux de l'année 23-24, même si cette tendance générale cache une diversité des situations. La licence AES connaît une décroissance nette des effectifs entre 2020 et 2024. Cependant, à la rentrée 2025, le nombre d'inscrits a augmenté de 11% en L1 AES et de 17% en L2. Cette augmentation est également très nette sur les campus de proximité.

Pour les masters, comme en témoigne la hausse des taux de pression en M1 depuis 2018, l'attractivité est aussi de plus en plus importante avec, là encore, des différences marquées à l'intérieur même des composantes du collège. Les masters de droit ont connu l'évolution la plus marquée en raison de la sélection à l'entrée, mise en place depuis 2020.

Pour les LP, la situation est plus contrastée depuis la réforme des BUT. Après une première année de baisse générale des effectifs, certaines LP sont parvenues à redresser le nombre d'inscrits. Une rationalisation de l'offre de LP est donc en cours (fermeture d'une LP en 24-25 et d'une autre en 25-26).

**Réussite** : Pour les licences, la comparaison doit être menée avec prudence car le public entrant dans les trois mentions de licence est très divers. Des efforts très importants ont été assurés par les équipes pédagogiques pour améliorer la réussite étudiante (cf. points suivants). La réussite en L1 s'est ainsi globalement améliorée jusqu'à atteindre 47% des inscrits en économie-gestion en 2024-25. Logiquement, les taux de réussite s'améliorent pour les L2 et L3, même si un point d'attention doit être porté sur la réussite en L3 Droit (60% 'seulement' en 2024-25).

La réussite en AES est plus faible car l'image de cette mention auprès des lycéens est biaisée. Cependant, l'intégration et la réussite des AES en master est très satisfaisante démontrant la pertinence de cette mention.

Pour les masters, l'attractivité explique en grande partie la réussite en M1. La réforme des masters de droit, avec une réduction drastique du nombre d'admis en M1, s'accompagne naturellement de taux de réussite très élevés. A l'échelle du collège DSPEG, en M1, la moitié des parcours présente un taux de réussite de 90% et plus et 8% ont des taux de réussite inférieurs à 60%. En M2, les taux de réussite sont supérieurs à 80% pour 80% des parcours.

**Professionnalisation** : L'insertion professionnelle est un atout des formations du collège DSPEG avec un taux de plus de 90% en moyenne aussi bien en LP qu'en master. Plus du tiers des masters ont un taux d'insertion à 30 mois égal à 100%, avec un minimum au-dessus de 80% (promo 20-21). Beaucoup de dispositifs sont déployés, de la L1 au M2, afin d'optimiser l'insertion professionnelle de nos étudiants.

Le développement de l'alternance constitue une stratégie essentielle pour l'amélioration des performances d'insertion de nos formations. Le nombre d'alternants a presque doublé entre 2019 et 2024 (de 392 à 708), avec un essor remarquable des mentions de droit.

Le collège lui-même, via le laboratoire des compétences transversales (LaCT), déploie des dispositifs favorisant la généralisation et le renforcement des compétences transversales (TD de Soft Skills en M1, Disrupt Campus, certification PIX etc.)

Enfin, les disciplines enseignées (droit, économie et gestion) concernent des secteurs professionnels pourvoyeurs d'emplois qualifiés nombreux et diversifiés. De la même façon, les spécialités des EC du collège DSPEG et le développement de l'alternance ont permis d'appuyer les stratégies d'insertion sur un réseau très dense de professionnels.

## **2.3. Quels dispositifs pédagogiques remarquables d'aide à la réussite ont été mis en place ?**

---

### **2.3.1. Au niveau des licences ? (20 lignes maximum)**

---

De façon générale, la direction des études (DIRET) est en charge du suivi et de l'amélioration de la réussite des étudiants dans le cycle Licence. Au sein de chacune des trois licences, un directeur des études assure la coordination des dispositifs d'aide à la réussite. Il existe également des directeurs d'études thématiques dont la mission se concentre sur un thème spécifique (par exemple, DE Parcours Oui Si ou encore DE L1 etc.).

Pour la licence de Droit, un dispositif en place depuis plusieurs années est très sollicité par les étudiants : Start'U (SoluTions et Accompagnement pour la Réussite de Tous à l'Université). Il s'agit d'une école d'été d'une semaine, juste avant la rentrée universitaire. Les étudiants peuvent ainsi découvrir la faculté, rencontrer des professionnels et visiter une institution judiciaire. Si l'accès à ce dispositif est restreint à un nombre limité d'étudiant, il est aussi déployé sur les antennes de Périgueux et d'Agen.

En L3 et en M1, les étudiants peuvent choisir des UE « Pro ». Des cours et des TP présentent des métiers juridiques spécifiques (notariat, juriste en droit du sport, magistrat etc.) et une immersion en stage de deux semaines complète ce dispositif de découverte du monde professionnel.

Dans les deux licences de l'UF EGAES, des TD de méthodologie du travail universitaire (MTU) permettent à l'équipe pédagogique de familiariser les étudiants avec les attendus propres à l'enseignement universitaire. De plus, un dispositif d'enseignants-référents s'appuie sur ces TD pour assurer un suivi personnalisé sur l'ensemble de la L1 (chaque chargé de TD est le référent des étudiants de son groupe).

Des TD de projet personnel et professionnel offrent aux étudiants l'opportunité d'approfondir leur réflexion sur la finalité de leur cursus et d'appréhender plus concrètement les attendus du marché du travail.

Pour la licence d'économie-gestion en particulier, l'équipe pédagogique a créé un module de Remise à niveau en mathématiques que les étudiants, sélectionnés sur la base d'un test de niveau, suivent avant le début de TD. Les résultats en techniques quantitatives se sont nettement améliorés depuis la mise en place de ce dispositif, en particulier pour les étudiants n'ayant pas pris de spécialités scientifiques en lycée.

### 2.3.2. Au niveau des masters ? (20 lignes maximum)

Les dispositifs d'aide à la réussite sont moins développés au niveau master, les étudiants ont en effet validé une licence et connaissent bien les attendus propres aux enseignements universitaires. Nous insisterons ici plutôt sur les dispositifs favorisant l'efficacité de l'insertion professionnelle.

La très bonne qualité des dispositifs d'insertion professionnelle s'explique par la capacité des équipes pédagogiques à mobiliser leurs réseaux de praticiens et de spécialistes des branches d'activité constituant les débouchés professionnels des formations. D'une manière générale, les stratégies des EPM s'appuient sur deux axes principaux :

- les *interventions de professionnels*, dans des cours ou dans des conférences métiers.
- les *stages en entreprise*. Cette immersion dans le milieu professionnel va de stages longs, surtout en M2, jusqu'à des parcours en alternance.

De nombreux dispositifs viennent renforcer cet atout des formations du collège. Nous proposons ici de mettre en lumière certains d'entre eux.

Créée en 2013, la *Clinique du droit* constitue un outil pédagogique innovant, offrant une approche pratique des analyses juridiques. Le service d'information juridique (SIJ) remplit ainsi un double objectif :

- pédagogique : l'immersion dans un contexte réel et complexe permet aux étudiants de mobiliser les connaissances et les compétences acquises tout au long de leur cursus.
- social : le SIJ offre une aide juridique gratuite et fournit des informations à des particuliers ou des institutions.

Au sein de l'UF EGAES, des enseignements autour des *Soft Skills* prennent de l'importance dans l'ensemble des mentions, afin de renforcer la réussite de leur insertion professionnelle. Dimension relativement perfectible il y a quelques années encore, l'ensemble des mentions de master de la faculté d'EGAES ont désormais une UE dédiée et dont le contenu et l'animation sont assurés par le LaCT.

A l'IAE, des parcours dédiés à la formation continue (masters GRH et CGAO en particulier) offrent une organisation de la formation destinée à accueillir des *adultes en reprise d'études*. Ainsi, des séminaires de remise à niveau dans les matières fondamentales sont proposés. Surtout, l'organisation des enseignements est très flexible : d'une part, l'organisation en BCC permet aux apprenants de valider leur diplôme sur un ou deux ans, voire plus si nécessaire ; d'autre part, un aménagement des rythmes offre une grande autonomie à ce public (par exemple, un parcours est entièrement en FOAD).

## 2.4. Quels dispositifs remarquables d'adaptation/personnalisation/flexibilisation au service de la réussite ont été mis en place ?

---

### 2.4.1. En licence ? (20 lignes maximum)

---

Dans les mentions de licence, de nombreuses initiatives ont vu le jour. De façon générale, il est très délicat d'évaluer rigoureusement l'impact de ces dispositifs sur la réussite, tant les paramètres impactant la réussite sont nombreux et difficiles, voire impossibles, à isoler.

Adaptation : pour les licences d'économie-gestion et d'AES, les parcours Oui-Si permettent d'accompagner les néo-entrants dont les responsables pédagogiques estiment que les connaissances acquises dans leur parcours de lycéens sont insuffisantes. En AES, ce parcours étaie la L1 sur deux ans.

Les trois licences assurent des dispositifs de tutorats. Selon les mentions, les tuteurs peuvent être des étudiants de master ou des doctorants. Ces tutorats sont obligatoires pour les parcours accompagnés mais ouverts à tous les étudiants de L1.

Personnalisation : Le service PHASE et le statut d'étudiant-entrepreneur permettent d'accueillir des étudiants aux profils spécifiques dans les meilleures conditions.

Les UE de personnalisation au sein de la licence d'économie-gestion constitue également une approche intéressante. Ces UE s'étalent du S4 au S6 avec un cours magistral par semestre. Les étudiants choisissent un thème parmi 5 (Socio-économie, Transformation et enjeux du numérique etc.) et suivent donc trois cours. L'objectif de ces UE de personnalisation est de permettre aux étudiants de « *colorer* » leur parcours en affichant des connaissances approfondies sur le thème choisi (alors qu'auparavant, toutes les options se choisissaient les unes indépendamment des autres, sans cohérence d'ensemble).

Flexibilisation : En cas de redoublement, la mise en place des BCC permet aux étudiants de capitaliser des UE sur la base d'une acquisition claire des connaissances et des compétences. La modularisation des trois années, permettant une meilleure réflexivité des étudiants sur leurs choix de spécialisation, est la plus aboutie dans la licence AES. En effet, les BCC se structurent de telle façon qu'apparaissent clairement, d'une part, la progressivité de la spécialisation vers des masters de droit, d'économie ou de gestion et, d'autre part, la professionnalisation de leur parcours.

### 2.4.2. En master ? (20 lignes maximum)

---

Au niveau des masters, les équipes ont parfois créé des groupes de niveaux dans certaines des matières, en particulier parce que le niveau de départ des étudiants est très hétérogène dans des matières difficiles (techniques quantitatives, etc.) ou spécifiques (langues).

En droit, les masters sont construits de façon à proposer un socle commun en première année avec des choix d'options dans les différents BCC. La deuxième année se caractérise par une spécialisation forte, regroupant des enseignements en fonction des débouchés professionnels, une orientation recherche ou professionnalisaante ainsi que des perspectives d'internationalisation (programmes de mobilité ou formation délocalisée).

En économie, la spécialisation est forte dès la première année de master même si chaque mention propose un socle commun de compétences fondamentales. Cette orientation précoce est la stratégie retenue pour garantir, dans les différents parcours de chaque mention, une progression cohérente et adaptée au projet professionnel de l'étudiant d'une part, un équilibre entre les parcours au sein d'une même mention avec une base de compétences homogènes, d'autre part.

## **2.5. Des formations rencontrent-elles des difficultés particulières sur la réussite étudiante ou la professionnalisation ? Si oui, quelles formations et pour quelles raisons ? (20 lignes maximum)**

---

La licence AES a un taux de réussite en L1 significativement plus faible que les deux autres mentions. Cette mention souffre d'une image dégradée au niveau national. Cependant, l'implication de l'équipe pédagogique depuis plus de trente ans offre aux étudiants de cette licence une formation pluridisciplinaire de très bonne qualité. Les excellents résultats de ces étudiants dans les masters en témoignent.

Les formations délocalisées sur les antennes de Périgueux et d'Agen souffrent de taux de réussite particulièrement faible en L1. La raison principale tient à la contingence même des antennes : beaucoup de post-bacheliers s'inscrivent dans nos formations par défaut (en particulier parce qu'ils n'ont pas les moyens de s'installer sur la métropole bordelaise). Cette problématique fera l'objet d'une attention particulière de l'équipe de direction du collège et des équipes décanales des deux UF. La création d'un comité stratégique dédié aux antennes constitue la première pierre de ce travail.

La professionnalisation fait l'objet d'une attention particulière tout au long du cursus des étudiants de DSPEG. Les performances des mentions de DSPEG sont excellentes et, à notre connaissance, il n'y a pas de mention qui souffre de grandes difficultés à insérer les étudiants sortants sur le marché du travail. Le haut niveau de salaires moyens et la rapidité pour trouver le premier emploi post-cursus témoignent de cette efficacité.

S'il y a de l'hétérogénéité entre les mentions, cela s'explique par les spécialités enseignées plus que par des difficultés spécifiques. Par exemple, un étudiant sortant du parcours CCPD (conception et conduite de projet de développement et d'urgence) travaille pour des ONG de développement, secteur dans lequel les salaires sont naturellement plus faibles que pour des étudiants sortant du master de droit pénal et sciences criminelles.

### 3. Thématique 2 – Adossement à la recherche

#### 3.1. Données quantitatives

	2022-23			2023-2024			2024-2025		
	Total	Min	Max	Total	Min	Max	Total	Min	Max
<b>Part d'enseignants-chercheurs et chercheurs intervenant dans la formation</b>									
Licence générale	42,20%	27,10%	45,80%	42,80%	28,00%	46,50%			
Licence professionnelle	20,60%	9,80%	31,80%	19,50%	5,20%	44,40%			
Master	27,10%	14,80%	53,30%	24,80%	13,70%	50,00%			
<b>Part des heures étudiants de la maquette assurées par des enseignants-chercheurs et chercheurs</b>									
Licence générale	63,93%	52,81%	75,96%	60,00%	48,87%	73,15%			
Licence professionnelle	32,79%	5,57%	57,65%	34,25%	4,33%	53,36%			
Master	57,38%	31,43%	74,75%	58,16%	24,98%	76,86%			

#### 3.2. Quelle analyse faites-vous des données du tableau précédent à l'échelle de votre structure ? Comment analysez-vous l'adossement à la recherche au niveau formation et au niveau de l'offre de formation globale de votre structure ? (30 lignes maximum)

L'adossement à la recherche est un élément central de la quasi-totalité des formations de master du collège DSPEG (hors LP). L'analyse du tableau le démontre. Les formations restent très attentives à la qualité de l'insertion professionnelle : moins de la moitié des intervenants sont des EC/C. Cependant, en termes d'heures dispensées, la très grande majorité des heures sont réalisées par des EC/C. La première stratégie d'adossement à la recherche consiste donc à assurer l'essentiel des heures d'enseignement par des EC/C, titulaires ou non (cf. chargés de TD).

Un point saillant des formations tient aux *liens étroits entre les masters et les laboratoires* : dans leur domaine de spécialité, toutes les mentions font explicitement référence à un laboratoire de rattachement (voire à plusieurs comme pour le Master Droit de la Santé). Ainsi :

- les EC enseignent dans leur domaine de recherche, garantissant l'exigence et la qualité de cours dont le contenu est sans cesse alimenté par leurs activités scientifiques.

- les étudiants de master peuvent/doivent assister aux séminaires/colloques organisés par ces laboratoires. Dans certaines mentions, ils ont même un rôle actif, participant à l'organisation du colloque et/ou réalisant des synthèses de ces journées d'études.

Si les parcours spécifiques dédiés à la recherche sont rares, toutes les mentions proposent la réalisation de mémoires, optionnels ou obligatoires. La plupart des mentions ont au moins une UE dédiée à l'initiation à la méthode scientifique. Certains parcours vont jusqu'à étaler la rédaction des mémoires sur les deux années de master (Parcours EJE en droit, parcours CGAI à l'IAE).

La culture scientifique fait également l'objet d'une attention particulière dès la licence : UE de Méthodologie du Travail Universitaire (MTU), TD de recherches documentaires, Conférences de méthodes, Mémoires de fin de cycle etc.

### **3.3. Quels sont les dispositifs remarquables d'adossement à la recherche dans votre collège ou institut de formation ? (20 lignes maximum)**

---

Les EPM sont très attentives aux enjeux de sensibilisation à la recherche, non seulement dans l'idée de former des citoyens ouverts à la culture scientifique mais également avec l'objectif de faciliter le recrutement de doctorants.

De nombreux dispositifs soutiennent ces efforts. Quatre d'entre eux sont présentés ci-dessous :

Les « études hospitalières », conférences réalisées dans le cadre des Rencontres d'Hippocrate (Master Droit de la Santé). Issues d'un partenariat entre les facultés de médecine et de droit, ces conférences thématiques sont ouvertes au grand public. Les étudiants du master participent à leur organisation. Surtout, ils rédigent un compte-rendu qui est publié aux éditions *Les études hospitalières*.

Le Graduate Program EcoPoDeMA est un parcours enrichi qui a pour objectif de former, par la recherche, les étudiants de master aux méthodes et techniques les plus récentes de la prise de décision économique. Ce cursus rassemble 17 parcours de master. De plus, il finance aussi des bourses de mobilité pour des étudiants de master 2.

L'EPM du parcours Stratégies, décisions et politiques économiques (L3 de la licence d'économie-gestion) a créé une UE Travail d'étude et de recherche (TER). L'objectif est double : sensibiliser les étudiants à la culture scientifique et les initier à la réalisation d'un mémoire.

Le laboratoire Bordeaux Sciences Économiques (BSE) développe de plus en plus son offre de stage de recherche aux étudiants de master. Cette initiative permet une mise en situation d'étudiants intéressés par le travail de recherche et constitue ainsi un outil d'attractivité pour l'école doctorale.

### **3.4. Quel est le degré d'appropriation de la démarche réflexive\* par les enseignants/ SoTL ? (20 lignes maximum)**

---

Une première étape d'appropriation de la démarche réflexive est la mise en place d'une évaluation des enseignements par les étudiants (EEE) au sein du collège. Après une année « test » en 2024-2025, toutes les formations seront concernées par l'envoi d'un questionnaire d'évaluation aux étudiants en 2025-2026. Les réponses doivent permettre aux enseignants et enseignants-chercheurs de porter une analyse ou a minima de questionner leur pratique d'enseignement dans une logique d'amélioration continue. Cette stratégie collective d'EEE permet une harmonisation des enquêtes facilitant le pilotage à l'échelle des facultés et du collège. Le LaCT est à l'initiative de ce dispositif et son équipe se charge de l'administration de tous les questionnaires.

Le bilan mi-parcours est aussi un marqueur d'appropriation de la démarche réflexive : les responsables de mention ont été amenés à identifier les forces et les limites de leur formation à travers les 3 thématiques prioritaires retenues.

Enfin, les responsables de formation s'appuient sur les recommandations des conseils de perfectionnement pour ajuster les pratiques pédagogiques, réviser les modalités d'évaluation, adapter les supports de cours ou les dispositifs tels que les remises à niveau ou les tutorats, portant une attention accrue à la qualité des enseignements, la réussite des étudiants et leur insertion professionnelle.

### **3.5. Des formations rencontrent-elles des difficultés sur l'adossement à la recherche ? Si oui, lesquelles et pour quelles raisons ? (20 lignes maximum)**

---

Non.

## **4. Thématique 3 – Personnalisation et flexibilisation des parcours**

### **4.1. Données quantitatives :**

L'établissement ne dispose pas de donnée globale à l'échelle de votre structure sur cette thématique. Pour vous aider, vous pouvez compléter le tableau ci-dessous en y reportant le résultat calculé à partir de la somme des indicateurs DQT 1-0 ; 1-1 ; 1-2 des tableaux par mention. Une analyse quantitative globale est attendue si possible.

	2022-23			2023-2024			2024-2025		
	Total	Min	Max	Total	Min	Max	Total	Min	Max
<b>Moyenne de la part des ECTS consacrés à la part personnalisation</b>									
Licence générale									
Licence professionnelle									
BUT									
Master									

<b>Moyenne de la part des ECTS consacrés à la part socle</b>								
Licence générale								
Licence professionnelle								
BUT								
Master								
<b>Moyenne de la part des ECTS consacrés à la part ouverture</b>								
Licence générale								
Licence professionnelle								
BUT								
Master								

**4.2. Quelle analyse faites-vous des données du tableau précédent à l'échelle de votre collège ou institut de formation ? Comment analysez-vous la personnalisation et la flexibilisation des parcours étudiants au niveau formation et au niveau de l'offre de formation globale de votre structure ? (30 lignes maximum)**

Nos formations de licence générale étant des mentions à grands effectifs, les stratégies d'amélioration de la personnalisation et de flexibilisation sont très contraintes. Cependant, de très grands efforts ont été faits lors des dernières accréditations.

L'offre de formation globale du collège offre une grande diversité de spécialités dans ses trois grands domaines (économie, gestion et droit). Les étudiants du collège ont donc un choix très large de spécialisation pour réaliser leur projet professionnel de la façon la plus fine. Au sein des deux facultés portant les licences, le principe de spécialisation progressive permet aux étudiants de mûrir leur choix de cursus avant d'entrer dans une voie particulière. Cette stratégie est très efficace pour assurer la liaison Licence-Master à même d'assurer la meilleure réussite en master. Cette méthode est particulièrement développée en licence de droit qui offre sept parcours de L3 (et trois dans chacun des campus d'Agen et Périgueux).

La modularité permise par la création des BCC offre également une plus grande souplesse tout en assurant une cohérence et une meilleure lisibilité de leur cursus.

Renforcer le rapprochement avec les milieux professionnels auxquels se destinent les étudiants est un axe stratégique de toutes les mentions du collège DSPEG. Dès la licence, il existe des UE de projet personnel et professionnel, des stages facultatifs ou optionnels, des séminaires de rencontre avec des professionnels. C'est bien sûr surtout en LP et en master que les dispositifs sont les plus développés. En premier lieu, ces formations font intervenir des professionnels dans les UE. Les stages sont la pierre angulaire de la construction des projets professionnels, les formules allant du stage long en formation initiale jusqu'à l'alternance qui s'est fortement développée ces dernières années.

De nombreux dispositifs dédiés à la mobilité internationale, obligatoires ou optionnels, renforcent la personnalisation des parcours étudiants.

L'expérience en milieu professionnel offre aux étudiants la possibilité d'enrichir de façon décisive leurs compétences et de personnaliser davantage leur cursus universitaire. De très nombreux dispositifs sont en place, du stage classique jusqu'à l'alternance.

#### **4.3. Quels sont les dispositifs remarquables de personnalisation et de flexibilisation des parcours dans votre composante ? Quelle analyse en faites-vous ? (20 lignes maximum)**

---

**Au niveau licence**, les deux facultés ont créé des *parcours sélectifs en langue* (Droit-Langues / International Economics). Cette stratégie permet de remplir deux objectifs simultanément : renforcer l'attractivité de nos licences et offrir une personnalisation intensive (adaptation de la dimension disciplinaire à la logique internationale de ces parcours).

L'ouverture à *l'alternance au sein du parcours CCF* de la licence d'économie-gestion est une initiative remarquable car elle offre aux étudiants de ce parcours l'opportunité de valoriser cette expérience professionnelle qui reste rare pour une licence généraliste, que cette valorisation leur permette de s'insérer en entreprise immédiatement après l'obtention de la licence ou de renforcer leur dossier de candidature en master.

La création d'une *UE Engagement* dans les trois licences permet aux étudiants engagés dans des actions collectives, à l'université ou dans la vie civile, de faire valoir les compétences ainsi acquises.

**Au niveau des masters**, la personnalisation des masters passe avant tout par la création de parcours spécifiques. Cette spécialisation s'opère souvent à partir du M2, avec des stratégies de choix progressifs en M1. Lors de cette accréditation, des masters ont également fait le choix d'une spécialisation dans un parcours dès le M1, en particulier pour faciliter la création de *parcours en alternance* sur les deux années de master.

La *création de 'parcours enrichis'*, s'appuyant souvent sur des financements souvent issus des Grands Programmes de l'université, est une approche très efficace de personnalisation en master. Par exemple, le Graduate Program Africa (EUR) rassemble des étudiants de master 2 de différentes disciplines (santé, économie, sciences politiques) sur les enjeux auxquels l'Afrique contemporaine est confrontée.

#### **4.4. Des formations rencontrent-elles des difficultés sur la personnalisation et la flexibilisation des parcours ? Si oui, lesquelles et pour quelles raisons (20 lignes maximum)**

---

Dans le cycle licence, la flexibilisation de nos parcours est, en tant que tel, un sujet particulier dans notre offre de formation, étant donné l'ampleur de nos effectifs. Cependant, les EPM ont investi cette question comme le montrent les développements ci-dessus.

En master, la modularisation de l'OF reste un chantier à venir pour la faculté de droit. Les réflexions devraient aboutir à la création de BCC, au plus loin pour la prochaine accréditation.

La modularité des parcours se fonde d'abord sur la création des BCC dans les trois licences. Les compétences acquises par la validation de ces blocs sont mieux appréhendées par les étudiants. Ils maîtrisent ainsi avec beaucoup plus d'efficacité leur projet de cursus et d'insertion professionnelle.

## 5. Synthèse globale du bilan à mi-parcours (1 page maximum)

### Réussite étudiante et professionnalisation

Les stratégies des équipes du collège DSPEG ont permis d'améliorer la réussite des étudiants inscrits dans nos parcours à fort effectif. En 2024-25, la licence d'économie-gestion est même parvenue à atteindre la cible de l'université pour les L1 avec un taux de réussite 47% (sans même compter les CPGE).

Avant même la rentrée, les EPM déploient des dispositifs d'accueil, de découverte des cursus et des métiers (Start'U) et de remise à niveau. L'accompagnement des étudiants, s'il ne peut être individualisés pour tous, s'est renforcée tout au long de la période d'accréditation (tutorats-mentorat / TD de méthodologie / Parcours Oui Si etc.).

Le Laboratoire des Compétences Transversales (LaCT) apporte un soutien aux équipes. Par exemple, il a produit une nouvelle version de la [plateforme Réussir](#). Devenue obligatoire pour tous les L1, cette version propose des modules pour guider les étudiants dans la découverte de l'environnement universitaire.

Une attention particulière est portée sur des parcours de licence. D'une part, le parcours accompagné (Oui si) de la licence AES peine à atteindre des taux de réussite satisfaisants. Une analyse approfondie est engagée depuis l'an dernier par le directeur des études Oui Si. D'autre part, les L1 des parcours de droit et d'AES sur les antennes. L'équipe de direction du collège lance un comité stratégique dédié à l'amélioration des performances sur ces sites délocalisés. La professionnalisation des parcours constitue un point fort des formations de DSPEG. Les disciplines enseignées apportent les connaissances et les compétences particulièrement recherchées sur le marché du travail en même temps que les EC ont tissé un réseau dense de partenaires professionnels. Depuis quelques années, le service FTLV s'est beaucoup développé, en particulier grâce à une forte dynamique de création de parcours en apprentissage de l'UF de Droit.

### Adossement à la recherche

L'adossement à la recherche, au-delà du constat que la majorité des enseignements sont assurés par des EC/C, constitue un axe stratégique central des EPM. Dès la licence, des TD de méthodologie et de recherche documentaire familiarisent les étudiants avec la méthode scientifique. L'écriture de mémoires, l'analyse d'études de cas ou encore la participation à des conférences jalonnent le cursus universitaire, de la L3 au M2.

## **Personnalisation et flexibilisation des parcours**

La flexibilisation des cursus est un enjeu complexe pour des formations à grands effectifs ou pour des spécialités très normées (en particulier dans le domaine juridique). En plus des services dédiés à faciliter la prise en compte de situations individuelles particulières (PHASE), l'architecture de l'OF sous forme de BCC constituent le principal instrument de cette flexibilisation.

La personnalisation est un axe stratégique de développement des formations du collège. Le principe de la spécialisation progressive à mesure que l'étudiant progresse dans son cursus offre une variété de parcours possibles, à même d'assurer aux étudiants des choix d'orientation correspondant à leur projet personnel.

## **6. Méthodologie employée**

### **6.1. Organisation interne**

*6.1.1. Quelle organisation interne avez-vous mis en place pour mener à bien le bilan à mi-parcours ? (20 lignes maximum)*

Le service GFC du collège a mis en place une aide personnalisée à la rédaction et a organisé des réunions de travail pour les responsables de mention afin qu'ils puissent mieux appréhender ce qui est attendu pour chacun des items.

*6.1.2. A ce stade, quelles seraient les modifications que vous pensez apporter dans votre organisation pour une future autoévaluation de votre offre de formation ? (20 lignes maximum)*

*6.1.3. Avez-vous besoin d'accompagnement particulier pour adapter votre organisation ? (10 lignes maximum)*

### **6.2. Les outils mis à disposition**

*6.2.1. Les responsables de formation ont-ils rencontré des difficultés pour remplir le tableau Excel ? Si oui, lesquelles ? (20 lignes maximum)*

Tableur souvent protégé par une clé. Difficultés pour renseigner les cellules.

*6.2.2. Que pensent-ils de ces indicateurs ? Comment eux-mêmes trouvent qu'on devrait mesurer l'avancement de nos diplômes sur chacun des thèmes. (10 lignes)*

*6.2.3. Les responsables de formation ont-ils rencontré des difficultés de compréhension du guide méthodologique ? Si oui, lesquelles ? (20 lignes maximum)*

---

*6.2.4. Avez-vous rencontré des difficultés par rapport au calendrier proposé ? Si oui, lesquelles ? (20 lignes maximum)*

---

Le stop and go du mois de juin a démobilisé un grand nombre de responsables de mention, même si le report de la deadline a permis de donner un peu plus de temps aux équipes.